

SYM
POS
IUM

FINANCES PERSONNELLES
ET VULNÉRABILITÉ
FACE AUX CRISES

ACTES DU SYMPOSIUM

Présenté par Union des consommateurs
Montréal, 19 février 2025
Cercle Universitaire de McGill

Événement présenté par

union
des consommateurs

Avec la participation
financière de

Canada

« Union des consommateurs a reçu du financement en vertu de l'Initiative canadienne de protection des consommateurs d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ou du gouvernement du Canada. »

TABLE DES MATIÈRES

- 4 **Le symposium**
- 5 Union des consommateurs
- 5 Mise en contexte
- 6 Introduction au symposium
- 7 Programmation de la journée

- 9 **Conférences – Les vulnérabilités et le filet social**
- 10 Qu'est-ce que la vulnérabilité? Qui sont les populations les plus vulnérables?
- 12 Le filet social, qu'est-ce que c'est? Quelles sont les forces et les lacunes de notre propre filet social?

- 14 **Panel – Les crises du point de vue du terrain**

- 20 **Conférences – La réponse gouvernementale aux crises**
- 21 Analyse comparative des réponses des gouvernements aux crises récentes (pandémie, inflation et épicerie)
- 24 Perspective critique des réponses gouvernementales du point de vue des groupes communautaires actifs en matière de pauvreté et de vulnérabilités.
- 26 Analyse critique des réponses gouvernementales à la crise du logement

- 28 **Panel – Les leçons et les solutions en temps de crise**
Y a-t-il des leçons à tirer des plus récentes crises? Quelles sont les mesures à mettre en place pour réduire les vulnérabilités des consommateurs? À l'international, quels sont les modèles dont nous pourrions nous inspirer?

- 35 **Remerciements**



LE SYMPOSIUM

FINANCES PERSONNELLES ET VULNÉRABILITÉS FACE AUX CRISES



Union des consommateurs est un organisme à but non lucratif qui regroupe 15 groupes de défense des droits des consommateurs.

Sa mission est de promouvoir et de défendre les droits des consommateurs, en prenant en compte de façon particulière les intérêts des ménages à revenu moyen et faible. Les interventions d'Union s'articulent autour des valeurs chères à ses membres, soit la solidarité, l'équité et la justice sociale ainsi que l'amélioration des conditions de vie des consommateurs aux plans économique, social, politique et environnemental.

Sa structure lui permet de maintenir une vision large des enjeux de consommation tout en développant une expertise pointue sur des enjeux actuels particuliers grâce à ses travaux de recherche. Ses actions, de portée nationale, sont alimentées et légitimées par le travail terrain et l'enracinement de ses associations membres dans leur communauté.

MISE EN CONTEXTE

Les finances personnelles des Canadiens ont été gravement affectées par la récession économique, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, entraînant une augmentation de l'endettement, de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté. Les mesures gouvernementales, tant fédérales que provinciales, ont joué un rôle crucial dans le soutien ponctuel des ménages, offrant des prestations d'urgence, des subventions salariales, des reports de paiements hypothécaires et des aides spécifiques pour les travailleurs et les étudiants.

Ces mesures ont souvent été temporaires et ne se sont qu'exceptionnellement attaquées à résoudre les problèmes structurels sous-jacents. En cela, le Canada ne fait pas figure d'exception : des pays comme les États-Unis, la France, le Brésil, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont également mis en place des mesures variées pour offrir un soulagement immédiat à leur population, mais leur caractère la plupart du temps éphémère n'aura eu, à l'instar du cas canadien, que peu d'impact sur la sécurité financière à long terme des ménages, en particulier les plus vulnérables d'entre eux.

Bien que ces mesures ponctuelles, déployées dans l'urgence, aient été généralement utiles et nécessaires, des réformes structurelles visant à renforcer durablement le filet social, à garantir un accès équitable aux services essentiels et à adapter les mesures d'aide aux besoins des ménages, dont les plus vulnérables, apparaissent plus porteuses pour renforcer de manière pérenne la résilience de nos sociétés face aux chocs économiques.

L'efficacité de la réponse de nos gouvernements lors de futures crises dépendra directement des leçons qui en seront tirées et de la capacité des décideurs à s'inspirer des meilleures mesures déployées ici et ailleurs pour adapter nos politiques publiques et nos programmes d'aide en amont des crises.

Cette mise en contexte s'appuie sur une vaste revue de littérature réalisée par l'équipe d'analystes d'Union des consommateurs. L'objectif était de dresser un portrait des impacts de la pandémie de COVID-19 et de la période d'inflation qui a suivi sur les consommateurs, tant au Canada qu'à l'international. Elle présente également un aperçu des différentes mesures gouvernementales mises en place pour y faire face. Ce contexte sert d'introduction aux discussions du symposium **Finances personnelles et vulnérabilités face aux crises** dont les échanges viendront alimenter et enrichir les prochaines discussions sur les meilleurs moyens d'aider les consommateurs.

INTRODUCTION AU SYMPOSIUM FINANCES PERSONNELLES ET VULNÉRABILITÉ AUX CRISES

En matière de finances personnelles, lorsqu'on traite de vulnérabilité, on envisage le plus souvent diverses situations ou conditions particulières qui fragilisent certaines personnes : un accident, une perte d'emploi, une séparation ou encore un faible niveau d'éducation financière, l'isolement social, des difficultés à s'organiser...

On distingue ainsi les difficultés circonstanciées et celles qui relèvent de caractéristiques inhérentes aux personnes qui y font face. Il y a aussi, bien sûr, les inégalités systémiques, structurelles, qui produisent des vulnérabilités dont les personnes qui en font les frais croient trop souvent qu'elles résultent de lacunes qui leur seraient personnelles. Ces inégalités-là, on aimerait bien qu'elles ne soient que passagères, mais elles ont la vie dure !

Et que se passe-t-il quand l'ordre économique vacille à répétition, et que même les personnes théoriquement favorisées doivent faire face à des crises en série ? Quand travailler dur ne garantit même plus l'accès à un logement décent ou à une saine alimentation ?

C'est le moment de mobiliser notre force créatrice, de penser ensemble hors du cadre, de croiser nos analyses et de conjuguer nos expériences pour faire émerger des réponses à la mesure de la multiplicité des défis. À cet égard, cette journée de partage, en réunissant une aussi belle diversité d'expertises, foisonne de promesses. Merci à toutes et tous pour la ferveur de votre engagement et votre contribution essentielle à cette indispensable réflexion !

Marie-Claude Desjardins

Présidente, Union des consommateurs et coordonnatrice, ACEF du Sud-Ouest de Montréal, organisme membre d'Union des consommateurs



Pierre Craig, animateur de la journée

Visage incontournable de Radio-Canada, Pierre Craig a été l'animateur de l'émission *La Factice* de 2003 à 2016, de Montréal ce soir ainsi que du téléjournal *Le Midi*. Ce géant de l'information a commencé sa carrière pour le diffuseur public, à Québec, pour la radio, avant de la poursuivre à la télévision, où il a travaillé comme journaliste pour les plus grandes émissions d'affaires publiques, dont les magazines *Le Point* et *Enjeux*.

Pierre Craig a également occupé les postes de vice-président et de président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec de 2013 à 2015. Avec ses 2000 membres, la Fédération est le plus important regroupement de journalistes au Canada. La FPJQ défend principalement la liberté de presse.

PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE

- 9 h 15** Mot de bienvenue / Lancement de l'événement
Sophie Roussin, codirectrice générale, Union des consommateurs
Pierre Craig, animateur de l'événement
- 9 h 30** Conférences
Les vulnérabilités et le filet social
Qu'est-ce que la vulnérabilité ? Qui sont les populations les plus vulnérables ?
Claude Pinard, président et directeur général, Centraide du Grand Montréal
Le filet social, qu'est-ce que c'est ? Quelles sont les forces et les lacunes de notre filet social ?
Alain Noël, professeur émérite de science politique, Université de Montréal
- 11 h** Panel
Les crises du point de vue terrain
Benoît Ouimet, administrateur syndic de faillite, MNP
Claudia Castonguay, directrice, Communications, Banques alimentaires du Québec
Georges Ohana, directeur de la prévention et diversion de l'itinérance, Mission Old Brewery
Marie-Edith Trudel, coordonnatrice, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud
- 13 h 25** Conférences
La réponse gouvernementale aux crises
Analyse comparative des réponses gouvernementales aux crises récentes (pandémie, inflation et épicerie).
François Delorme, économiste et professeur, Département de sciences économiques, Université de Sherbrooke
Perspective critique des réponses gouvernementales d'un point de vue des groupes communautaires actifs en matière de pauvreté et de vulnérabilités.
Rosalie Dupont, co-coordonnatrice, Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)
Analyse critique des réponses gouvernementales à la crise du logement.
Véronique Laflamme, porte-parole, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

SUITE DE LA PROGRAMMATION DE LA JOURNÉE

15 h 15 Panel

Les leçons et les solutions, la grande discussion

Y a-t-il des leçons à tirer des plus récentes crises ? Quelles sont les mesures à mettre en place pour réduire la vulnérabilité des consommateurs ? International : quels sont les modèles dont nous devrions nous inspirer ?

Julia Posca, chercheuse, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Maude Pugliese, professeure agrégée, Institut national de la recherche scientifique (INRS) et titulaire, Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine

Antoine Genest-Grégoire, professeur adjoint, Département de fiscalité, Université de Sherbrooke et chercheur, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, École de gestion, Université de Sherbrooke

Geoffroy Boucher, économiste, Observatoire québécois des inégalités





CONFÉRENCES LES VULNÉRABILITÉS ET LE FILET SOCIAL

Claude Pinard, Président et directeur général,
Centraide du Grand Montréal

Alain Noël, Professeur émérite de science politique,
Université de Montréal

QU'EST-CE QUE LA VULNÉRABILITÉ ? QUI SONT LES POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES ?



Claude Pinard

Président et directeur général,
Centraide du Grand Montréal

Près de la moitié
des Québécois (48 %)
souffrent d'anxiété
financière, tandis que
86 % ressentent un
stress économique.

Autrefois perçue comme un phénomène lié principalement à l'aide sociale et aux stéréotypes qui l'accompagnent, la pauvreté a considérablement évolué ces dernières années. Elle touche aujourd'hui une population diversifiée et inclut des personnes actives sur le marché du travail. Sa répartition géographique s'est également transformée : loin de se limiter aux quartiers centraux, elle s'étend désormais à d'autres secteurs urbains et suburbains du Québec. La crise du logement constitue un facteur majeur l'ayant exacerbé.

La définition de la pauvreté s'est aussi affinée et il importe d'en comprendre les nuances.

- **Vulnérabilité** : capacité réduite à faire face aux crises économiques et sociales. La personne vulnérable dispose de peu de moyens pour se protéger de la perte d'un emploi, d'une maladie, etc. Une personne vulnérable n'est pas nécessairement pauvre ou dans une situation précaire, mais elle pourrait le devenir à la suite d'un choc, d'une crise ou d'un traumatisme.
- **Précarité** : instabilité financière dont les ressources limitées empêchent une personne d'assurer son avenir. Un traumatisme peut faire basculer une personne de la précarité à pauvreté.
- **Pauvreté** : incapacité à couvrir les besoins essentiels : se nourrir, se loger, se déplacer et se vêtir.

Des chiffres révélateurs

Au Québec, selon Centraide du Grand Montréal, plus d'un million de personnes peinent à joindre les deux bouts chaque mois. Parmi elles, 50 % vivent sous le seuil de la pauvreté et 50 % se situent en situation de précarité. Le Grand Montréal à lui seul regroupe près de la moitié de cette population vulnérable avec 315 000 personnes sous le seuil de faible revenu (24 000 \$¹ pour une personne seule et 48 000 \$ pour une famille de quatre). Si l'on inclut les personnes dont le revenu s'avère légèrement plus élevé, à 27 000 \$, ce nombre grimpe à plus de 500 000. L'inflation, la flambée du coût de la vie et l'incapacité à se loger adéquatement rendent l'accès aux besoins essentiels de plus en plus difficile, voire insoutenable pour plusieurs.

La quatrième édition de l'Indice d'anxiété financière, menée en 2024 par Centraide du Grand Montréal en collaboration avec Léger, révèle une réalité préoccupante : près de la moitié des Québécois (48 %) souffrent d'anxiété financière, tandis que 86 % ressentent un stress économique. Une autre étude récente indique que 18 % des répondants ont vécu une situation de pauvreté au cours des 12 derniers mois, et que 30 % connaissent une personne ayant été touchée par la pauvreté.

Certaines populations sont particulièrement vulnérables et affichent des taux nettement plus élevés que la moyenne :

- **Les minorités visibles** : leur taux de pauvreté atteint 12 %, soit le double de celui du reste de la population (6 %).
- **Les résidents non permanents (travailleurs temporaires, étudiants internationaux et demandeurs d'asile)** : leur taux de pauvreté est de 40 %, soit cinq fois plus élevé que l'ensemble de la population (7,5 %).
- **Les personnes vivant seules** : elles sont touchées 5 fois plus que les autres, soit à la hauteur de 16 %, contre seulement 3 % pour les familles biparentales.
- **Les familles monoparentales** : 11 % d'entre elles vivent dans la pauvreté, comparativement à 3 % pour les familles biparentales.
- **Les personnes sans diplôme** : elles courent deux fois plus de risques d'être pauvres (15 % contre 8 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études collégiales (DEP)).

Bien que l'éducation représente un puissant levier contre la pauvreté, l'écart de plus de 15 points du niveau de diplomation entre les jeunes des quartiers riches et ceux des quartiers défavorisés s'avère très préoccupant.

Éprouvé par les crises récentes, le modèle québécois en 2025 est sous pression alors que la précarité et la pauvreté s'intensifient. Face à ces défis grandissants, une mobilisation collective s'impose pour élaborer une approche globale et déployer des solutions durables capables de répondre efficacement aux besoins des populations les plus vulnérables.

Claude Pinard est président et directeur général de Centraide du Grand Montréal depuis juillet 2021. Centraide est un investisseur social stratégique qui soutient annuellement, sur une base régulière, un réseau de 350 organismes et projets collectifs, qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

De 2013 à 2021, il a dirigé, à titre de directeur exécutif, les activités de la Fondation Mirella et Lino Saputo, une fondation familiale privée qui se consacre à l'amélioration du bien-être des personnes vivant en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes issues de l'immigration. Son parcours l'a mené tant dans les secteurs privés que publics; il a ainsi occupé diverses fonctions de gestion et de leadership chez Saputo Inc. et a agi à titre de conseiller spécial du président d'Hydro-Québec.

Claude est un gestionnaire stratégique dont la vision est orientée vers l'innovation et la collaboration comme moteurs de recherche de solutions aux enjeux sociaux actuels. Il a ainsi, entre autres, conceptualisé, contribué à la mise sur pied et présidé le conseil d'administration de la Maison de l'innovation sociale. Il a aussi participé à la création de l'*Academy for Collaboration* avec Ashoka Canada et Fondations philanthropiques Canada, dont il a été membre du conseil d'administration.

¹ En définissant un seuil de pauvreté absolu (24 000 \$ pour une personne seule), la mesure du panier de consommation (MPC) ne tient pas compte des inégalités économiques et des privations relatives. Des indicateurs alternatifs, comme le seuil de faible revenu (SFR), la mesure du faible revenu (MFR) ou l'indice de privation, sont à l'étude pour mieux refléter la réalité, affirme le conférencier.

LE FILET SOCIAL, QU'EST-CE QUE C'EST? QUELLES SONT LES FORCES ET LES LACUNES DE NOTRE PROPRE FILET SOCIAL ?



Alain Noël

Professeur émérite de science politique, Université de Montréal

Il est nécessaire d'analyser de façon approfondie l'évolution du filet social québécois pour évaluer les transformations économiques et sociales. L'attention accordée à l'actualité immédiate empêche souvent de mesurer les progrès réels et de mieux comprendre les défis encore à relever.

Les années 1980 se sont démarquées par une période de turbulences économiques majeures. L'inflation a atteint un sommet en 1981-1982 avec un taux de 12,5 %, ce qui a conduit à des politiques monétaires sévères. Pour freiner cette flambée des prix, les gouvernements ont toléré une hausse du chômage et des taux d'intérêt très élevés, ce qui a conduit à une stagflation. Cette période d'austérité a permis de maîtriser l'inflation, mais au prix d'un coût social considérable.

Depuis la fin des années 1990, la croissance économique a contribué à transformer de façon significative le marché du travail québécois. Le taux de chômage, autrefois élevé, a progressivement reculé pour s'établir autour de 4,5 % aujourd'hui. Parallèlement, la proportion de femmes sur le marché du travail a connu une hausse marquée, dépassant celle de l'Ontario à partir de 2007, en grande partie grâce aux politiques familiales québécoises. De plus, le nombre de prestataires de l'aide sociale a chuté, passant de 700 000 en 1995 à environ 300 000 aujourd'hui.

Après trois décennies de stabilité, l'inflation fut propulsée à près de 7 % en 2022.

Inflation récente et augmentation du coût de la vie

Après trois décennies de stabilité, l'inflation fut propulsée à près de 7 % en 2022. Malgré un repli sous la barre des 2 % en 2025, l'impact demeure toujours bien réel pour les ménages québécois. L'inflation mesure la croissance des prix, mais non leur niveau absolu, ce qui signifie que les hausses marquées des dernières années ne disparaissent pas. Cette nouvelle réalité économique alourdit le fardeau des plus vulnérables, dont le pouvoir d'achat continue de s'éroder.

Pauvreté et inégalités : des améliorations, mais des défis persistants

Malgré ces fluctuations économiques, le Québec a réussi à réduire la pauvreté et les inégalités :

- En 1996, environ 12 % de la population québécoise vivait sous le seuil de faible revenu; en 2022, ce niveau diminuait à 8-9 %.

- La pauvreté des enfants a fortement diminué, passant de 18 % en 1996 à environ 6 % en 2022, en grande partie grâce aux politiques publiques québécoises et à l'allocation canadienne pour enfants mise en place par le gouvernement fédéral.
- En 1996, 40 % des familles monoparentales vivaient dans la pauvreté, un taux qui a chuté à environ 8 % en 2020, bien que ce groupe demeure toujours l'un des plus à risque.
- Les personnes âgées se sont appauvries. En 1996, leur taux de pauvreté restait inférieur à celui du reste de la population, alors qu'en 2022, elles l'étaient davantage. Le Supplément de revenu garanti, insuffisant face à la croissance de la richesse ne couvre pas l'augmentation du coût de la vie, ce qui aggrave leur précarité.

Comparaison avec le Canada et les pays membres de l'OCDE

Le Québec se démarque par une meilleure redistribution des richesses que le reste du Canada, avec un indice de Gini² plus faible que celui de l'Ontario, preuve de politiques sociales plus efficaces pour réduire les inégalités. Toutefois, il reste loin derrière les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les plus avancés en protection sociale. Il consacre 23 % de son produit intérieur brute (PIB) aux dépenses sociales, un peu plus que la moyenne canadienne (21 %), mais nettement moins que des pays comme la France (32 %) ou la Belgique (30 %). L'aide sociale québécoise est aussi inférieure à celle de plusieurs pays européens, une personne seule recevant environ 40 % du revenu médian, contre 50-60 % en Allemagne ou en Suède.

En conclusion, bien que le Québec ait fait des progrès significatifs en matière de justice sociale et d'équité économique, des défis persistent relativement au maintien du pouvoir d'achat face à la hausse des prix, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables. Pourtant, le Québec n'a jamais été aussi riche collectivement. Contrairement au discours qui prône des coupes dans les dépenses sociales, le véritable enjeu réside plutôt dans une redistribution plus efficace des richesses et une meilleure adaptation aux réalités économiques en évolution.

Ses recherches portent sur les politiques sociales et sur le fédéralisme en perspective comparée et, plus largement, sur la politique au Canada et au Québec. Son dernier livre s'intitule *Utopies provisoires : essais de politique sociale* (Québec Amérique, 2019). **Alain Noël** est également co-auteur, avec Jean-Philippe Thérien, de *Left and Right in Global Politics* (Cambridge University Press, 2008), et écrit une chronique régulière dans la revue *Options politiques*.

De 2006 à 2014, celui-ci a présidé le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) du gouvernement du Québec. Auparavant, il a aussi été vice-président du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et membre de la Commission sur le déséquilibre fiscal, ainsi que professeur invité à l'Institut d'études politiques de Grenoble, à l'Institut d'études politiques de Lyon et à la *School of Social Welfare* de l'Université de Californie à Berkeley. Il a également été président de l'Association canadienne de science politique entre 2013 et 2014.

² Le coefficient de Gini, ou indice de Gini, doit son nom au sociologue et statisticien Corrado Gini. Cette mesure compare la répartition des revenus dans une population à un moment donné à une situation théorique d'égalité parfaite. L'indice varie de 0 à 1, ou de 0 % à 100 %. Plus il se rapproche de 0, plus il tend vers l'égalité parfaite, où tous les individus auraient le même revenu. Plus il se rapproche de 1, plus il tend vers une situation où un seul individu détiendrait la totalité des revenus. (Observatoire québécois des inégalités, 2021)



PANEL

LES CRISES DU POINT DE VUE DU TERRAIN

Georges Ohana, directeur de la prévention de l'itinérance
à la Mission Old Brewery

Claudia Castonguay, directrice des communications
des Banques alimentaires du Québec

Benoît Ouimet, administrateur de faillites chez MNP

Marie-Édith Trudel, coordonnatrice de l'ACEF
de la Rive-Sud



Georges Ohana

Directeur de la prévention et
diversion de l'itinérance,
Mission Old Brewery

L'ITINÉRANCE, UNE CRISE PERSISTANTE ET SYSTÉMIQUE

Toutes et tous constatent que l'itinérance gagne du terrain à travers tout le Québec, dépassant désormais le cadre montréalais. Les refuges et logements transitoires sont saturés, et le logement social demeure insuffisant pour répondre à la demande croissante.

Le système carcéral, les services de santé mentale et la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) aggravent cette réalité en laissant de nombreuses personnes sans soutien adéquat, les exposant ainsi à un risque accru d'itinérance. Sans changements structurels et législatifs majeurs, cette problématique restera irrésolue. Il s'avère urgent de revoir les politiques sociales, en particulier celles encadrant l'accès au logement et le soutien aux populations vulnérables, car elles mènent de façon systématique certaines personnes à l'itinérance.

Les défis de recrutement et de rétention dans le milieu communautaire restent majeurs. Plusieurs membres du personnel quittent après quelques années pour des emplois mieux rémunérés au sein des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS), par exemple. Cette fuite des talents nuit à la continuité des services et contraint les organismes à investir continuellement dans la recherche de nouveaux talents et dans la formation, perpétuant un cycle difficile à briser.

Georges Ohana est un expert engagé dans l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables, démunies et en situation d'itinérance. Après ses études en science politique et en gestion, il commence sa carrière en collaborant avec le YMCA sur le développement économique et le projet Learn \$ ave Québec, financé par Emploi et Développement social Canada. En 2006, il rejoint la Mission Old Brewery, comme directeur des services de soutien en logement où ses fonctions incluent notamment la direction du département de recherche et l'établissement de partenariats avec le milieu académique. Depuis 2021, celui-ci y occupe le poste de directeur de la prévention de l'itinérance et diversion, un rôle crucial pour la gestion des partenariats, du financement et des projets-pilotes visant à prévenir l'itinérance.

En parallèle, il contribue au développement des savoirs par sa participation à des conférences et colloques, ainsi qu'à la rédaction d'ouvrages tels que *Ending Homelessness in Canada : The Case for Homelessness Prevention* (2024) et *Exploring Effective Systems Responses to Homelessness* (2016).



Claudia Castonguay

Directrice, Communications, Banques alimentaires du Québec

UNE CRISE ALIMENTAIRE QUI TOUCHE MÊME LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS

La détresse grandissante des personnes ayant recours aux banques alimentaires du Québec est alarmante. Tous les indicateurs sont au rouge : la demande d'aide alimentaire atteint des niveaux records, avec 2,9 millions de demandes répondues par mois, soit 1 million de plus qu'en 2021. Le nombre de personnes uniques ayant recours aux banques alimentaires pourrait bientôt atteindre 900 000 par mois.

Le fait que 20 % des bénéficiaires des banques alimentaires occupent un emploi révèle une réalité profondément inquiétante : de nombreux salaires ne couvrent plus les besoins de base. Pour ces ménages, l'épicerie devient la seule variable d'ajustement, tandis que le logement et le transport imposent des coûts incompressibles. Malgré l'aide financière du gouvernement, les banques alimentaires peinent à répondre à une demande en forte hausse. Autrefois destinées à un soutien temporaire, les banques alimentaires jouent désormais un rôle central, révélant ainsi les lacunes structurelles du système de protection des plus vulnérables.

Professionnelle des communications depuis près de 15 ans, **Claudia Castonguay** a occupé diverses fonctions dans les milieux publicitaire et culturel au Québec. Forte de son expérience, elle a rejoint Banques alimentaires du Québec en 2019 en tant que directrice de la philanthropie, des communications et des événements, en pleine période de changements pour l'organisation. Aujourd'hui directrice des communications, son apport a contribué à la croissance et au rayonnement de l'organisation dans la sphère publique, comme en témoigne le succès du très attendu Bilan-Faim, rapport phare sur l'insécurité alimentaire au Québec qu'elle supervise. Également responsable des campagnes de collectes de fonds et des relations gouvernementales, celle-ci a réussi un tour de force avec ses collègues : récolter 30 M\$ pour les banques alimentaires dans la dernière année.



Benoît Ouimet

Administrateur syndic de faillite, MNP

UNE EXPLOSION DU SURENDETTEMENT ET DE L'INSÉCURITÉ FINANCIÈRE

Le surendettement prend de l'ampleur au Québec. Parmi les gens qui sollicitent un accompagnement financier, plusieurs ont déjà eu recours à une faillite ou à une proposition de consommateur, ce qui montre la difficulté de sortir du cycle de l'endettement.

Le coût du logement représente une part disproportionnée des revenus, forçant de nombreux ménages à utiliser leurs cartes de crédit pour couvrir leurs dépenses courantes. À cela s'ajoute la prolifération des microprêts à taux très élevés, souvent la seule option pour celles et ceux qui n'ont plus accès au crédit bancaire traditionnel. Une réglementation plus stricte sur l'accès au crédit apparaît comme une mesure essentielle pour limiter l'endettement excessif.

De plus en plus de familles monoparentales et de personnes actives sur le marché du travail se retrouvent dans une situation précaire, contraintes de choisir entre payer leur loyer et rembourser leurs dettes. Face à ces dilemmes, beaucoup s'endettent davantage pour couvrir leurs besoins de base, ce qui accentue davantage leur vulnérabilité financière.

Dans le domaine de l'insolvabilité depuis 1991, **Benoît Ouimet** se consacre au service d'insolvabilité de consommateur depuis 1995. Celui-ci occupe le poste d'administrateur pour les services-conseils de MNP Ltée à Montréal. Passionné par l'aide qu'il peut apporter à ses clients pour redresser leur situation financière, il se distingue par son approche humaine.

En plus de son engagement professionnel, Benoît Ouimet s'implique activement dans divers conseils d'administration, notamment ceux de l'ACEF du Nord de Montréal et de la Fondation pour les consommateurs, depuis plusieurs années.



Marie-Edith Trudel

Coordonnatrice, Association coopérative d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud

UNE SITUATION INDIGNE

Un nombre croissant de travailleurs et travailleuses à bas salaire se tournent vers les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) pour obtenir de l'aide. Avec un revenu largement absorbé par le loyer, il ne reste que peu de moyens pour subvenir à l'alimentation et aux autres besoins essentiels. De plus, les personnes à faibles revenus sont souvent confrontées à des problèmes de santé physique, exacerbés par le stress et la précarité de leurs conditions de vie.

Dans ce contexte, il est crucial de les aider à se percevoir autrement et à retrouver une dignité mise à mal par leur situation. L'anxiété financière constitue une source de détresse profonde : beaucoup doivent choisir entre acheter des médicaments ou se nourrir, l'aide alimentaire étant plus accessible que les soins de santé. De plus, les cartes de crédit deviennent un moyen de survie et alimentent un endettement qui ne cesse de s'alourdir.

Les ACEF constatent une augmentation de référencement de cas provenant du secteur de la santé, preuve que les organismes communautaires pallient des manques sans qu'ils en soient correctement financés. Pourtant, le milieu communautaire s'affaiblit progressivement, et le manque de renouvellement générationnel dans l'engagement communautaire demeure une préoccupation pressante.

Forte de 40 ans d'expérience dans le secteur communautaire, dont 18 comme coordonnatrice de l'ACEF Rive-Sud, **Marie-Edith Trudel** est une voix forte et incarnée de la défense des droits des consommateurs et de la promotion de l'éducation financière. Celle-ci a participé à plusieurs comités dans différentes organisations gouvernementales et communautaires telles que l'Autorité des marchés financiers, l'Office de la protection du consommateur et Hydro-Québec ainsi que sur le conseil d'administration de l'organisme Habitations communautaires Longueuil.

De 2009 à 2016, elle a occupé le poste de présidente de la Coalition des associations de consommateurs. C'est par ailleurs sous son leadership que l'ACEF Rive-Sud s'est jointe à l'Union des consommateurs en 2024; dont elle fait depuis partie du conseil d'administration.

CONCLUSIONS COMMUNES

Les banques alimentaires sont devenues essentielles pour des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois.

L'itinérance et la pauvreté continuent de s'aggraver et frappent des populations de plus en plus diversifiées, y compris des travailleuses et des travailleurs à temps plein. La crise du logement et l'inflation exacerbent ces difficultés, forçant de nombreuses personnes à sacrifier leur alimentation pour payer leur loyer. De solutions temporaires, les banques alimentaires sont devenues essentielles pour des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois. Le surendettement s'accroît, notamment en raison des coûts de la vie qui dépassent les revenus et de l'accès facile au crédit à des taux d'intérêt exorbitants.

Les solutions avancées reposent sur une approche systémique visant à s'attaquer aux causes profondes de la précarité. Un investissement massif dans le logement social et communautaire apparaît comme une priorité pour enrayer la progression de l'itinérance. Parallèlement, une revalorisation du salaire minimum et l'indexation des prestations d'aide sociale, combinées à un encadrement plus rigoureux du crédit, offriraient une meilleure protection aux travailleurs précaires et aux personnes en situation de vulnérabilité. Enfin, un financement accru et une reconnaissance renforcée du milieu communautaire consolideraient son rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté.





CONFÉRENCES LA RÉPONSE GOUVERNEMENTALE AUX CRISES

François Delorme, économiste et enseignant,
Département de sciences économiques,
Université de Sherbrooke

Rosalie Dupont, co-coordonnatrice, Table d'action
contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

Véronique Laflamme, porte-parole, Front d'action
populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉPONSES DES GOUVERNEMENTS AUX CRISES RÉCENTES (PANDÉMIE, INFLATION ET ÉPICERIE)



François Delorme

Économiste et professeur,
Département de sciences
économiques, Université de
Sherbrooke

Trois crises majeures ont marqué ces dernières années : la pandémie de COVID-19, la période inflationniste entre 2022 et 2024, et maintenant l'imposition des tarifs douaniers par l'administration Trump.

Crise de la COVID-19 (2020-2022)

Les gouvernements ont mis en place plusieurs programmes pour soutenir les particuliers et les entreprises durant la pandémie. Au Canada, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a permis aux travailleuses et aux travailleurs de recevoir une aide financière directe. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a, quant à elle, soutenu les employeurs en leur offrant une compensation financière pour qu'ils puissent maintenir les emplois. Afin de faciliter l'accès au crédit, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) a proposé des prêts à taux préférentiel et des garanties de prêt aux entreprises en difficulté.

Au Québec, des mesures spécifiques ont également été instaurées pour protéger les entreprises. Le programme Aide d'urgence aux PME (PAUPME) a offert des prêts ou des garanties allant jusqu'à 50 000 \$, avec un taux d'intérêt réduit et la possibilité de bénéficier d'un moratoire sur le remboursement du capital. En parallèle, le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) a permis aux entreprises en difficulté d'obtenir une aide remboursable pour surmonter la crise économique provoquée par la pandémie.

Crise inflationniste (2022-2023)

L'indice des prix à la consommation (IPC) a bondi de **6,8 %**, enregistrant sa plus forte hausse depuis 1982. Un exemple de l'évolution des prix en 2022 :

- Alimentation : +9,8 %
- Logement : **+6,9 %**
- Transport : **+10,6 %**
- Essence : **+28,5 %**

La répartition des dépenses essentielles dans le budget des ménages s'est traduite ainsi :

- Alimentation : 11 à 16 %
- Logement : 30 à 35 %
- Transport : environ 15 %



François Delorme est professeur associé au département de sciences économiques de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke et PDG de Delorme Lajoie Consultation inc. Il est également chercheur à la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke et « fellow » au Laboratoire des inégalités mondiales dirigé par Thomas Piketty, où il travaille sur les conditions économiques de la classe moyenne, les inégalités et la concentration de richesse.

Celui-ci s'intéresse particulièrement à la macroéconomie, aux finances publiques, à l'économie comportementale, aux inégalités et à l'économie de l'environnement. En tant que consultant, il œuvre avec de nombreuses grappes industrielles et fonds d'investissement au Québec ainsi qu'avec plusieurs groupes communautaires, fournissant des analyses économiques et dispensant des conseils stratégiques.

Il a été économiste en chef à Industrie Canada, haut fonctionnaire pendant une vingtaine d'années au ministère fédéral des Finances, en plus d'occuper les fonctions d'économiste principal à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris.

Au Canada, 11 millions de personnes et de familles à faible revenu ont reçu un remboursement ponctuel pour l'épicerie (exemple : jusqu'à 467 \$ pour un couple avec deux enfants). Les allocations canadiennes pour les travailleurs (ACT) et pour le logement ont également fait l'objet d'une bonification.

Au Québec, le Bouclier anti-inflation, doté d'un budget de 13 milliards sur cinq ans, a permis le versement d'un paiement unique pouvant atteindre 600 \$ pour 6,5 millions de personnes, en 2022. Le crédit d'impôt pour le soutien aux aînés a également été rehaussé, faisant passer son montant maximal de 411 \$ à 2000 \$. Cette augmentation a élargi l'accès à 398500 aînés supplémentaires, portant le nombre total de bénéficiaires à plus de 1,1 million. Par ailleurs, l'indexation des tarifs gouvernementaux sur plusieurs services essentiels a été plafonnée à 3 %, limitant ainsi l'impact de l'inflation sur les ménages.

Au Canada, plusieurs mesures ont tenté d'atténuer les effets de l'inflation, comme un remboursement pour l'épicerie, un appel aux grandes chaînes à stabiliser les prix en septembre en 2023 et un congé partiel de la Taxe sur les produits et services (TPS), annoncé en 2024. Au Québec, des initiatives ont encouragé les circuits courts (les circuits courts désignent des modes de distribution avec peu ou pas d'intermédiaires entre le

À Montréal en 2024, avec un seuil de pauvreté (MPC) fixé à 24 476 \$ pour une personne, il ne resterait qu'environ 2 500 \$ par an après avoir couvert le loyer, l'épicerie, les vêtements et les transports, une somme dérisoire.

producteur et le consommateur) et l'achat local, tandis que des programmes ont soutenu les producteurs agricoles face à la hausse des coûts.

Malgré ces mesures, la hausse du coût de la vie se poursuit, frappant de plein fouet les ménages à faible revenu. À Montréal en 2024, avec un seuil de pauvreté (MPC) fixé à 24 476 \$ pour une personne, il ne resterait qu'environ 2 500 \$ par an après avoir couvert le loyer, l'épicerie, les vêtements et les transports, une somme dérisoire.

Crise des tarifs commerciaux (2024-2025) — Un avenir incertain

L'imposition de tarifs de 25 % sur l'acier et l'aluminium par les États-Unis menace entre 25 000 et 50 000 emplois au Québec, notamment dans les alumineries et le secteur manufacturier.

Le Canada et le Québec ont riposté en augmentant les tarifs sur plusieurs produits américains. Certains contrats avec des entreprises américaines ont été suspendus, tandis qu'un plan de diversification économique est en élaboration pour réduire la dépendance aux États-Unis. La SAQ a retiré certains produits américains de ses succursales, et un soutien spécifique a été mis en place pour les entreprises

exportatrices affectées. Le Québec pourrait mieux résister que l'Ontario, plus vulnérable en raison de sa dépendance à l'industrie automobile. Cependant, une diversification économique ne se réalise pas du jour au lendemain, rendant nécessaire l'adoption de mesures à court terme pour atténuer les effets immédiats.

Quel modèle économique et social pour demain ?

- Si les interventions publiques ont limité certains impacts, elles ne suffisent pas à stabiliser durablement les prix. Une approche structurelle à long terme reste indispensable pour garantir un filet social efficace et pérenne.
- Les finances publiques du Québec et du Canada conservent une certaine marge de manœuvre, avec un déficit représentant seulement 1,5 % du PIB.
- Le Directeur parlementaire canadien du budget a même estimé qu'un espace budgétaire existe pour réduire l'impôt et augmenter les dépenses.

La question demeure : voulons-nous un filet social plus protecteur ou un modèle avec moins d'intervention de l'État ? Il n'existe pas de réponse définitive, mais ce débat mérite d'être approfondi afin de définir collectivement le modèle de société à privilégier.

PERSPECTIVE CRITIQUE DES RÉPONSES GOUVERNEMENTALES DU POINT DE VUE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ACTIFS EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ ET DE VULNÉRABILITÉS



Rosalie Dupont

Co-coordonnatrice, Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

Rosalie Dupont analyse le contexte et les politiques publiques en lien avec la pauvreté, dénonce les injustices sociales et mobilise les groupes communautaires de la région de l'Estrie dans la lutte pour l'élimination de la pauvreté. Elle coordonne la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie depuis maintenant 4 ans.

Logement, climat, itinérance : les crises se multiplient, mais la pauvreté demeure une réalité permanente pour celles et ceux qui la subissent.

Pendant la crise de la COVID-19, les discours politiques ont multiplié les éloges envers les travailleuses et les travailleurs des épiceries, du secteur de la santé et d'autres services essentiels. Pourtant, au-delà des paroles, seule une augmentation de 35 cents du salaire minimum a été accordée.

Une distinction arbitraire persiste toujours aujourd'hui entre les « bons pauvres » — ceux jugés méritants, comme les travailleurs ayant bénéficié de la PCU — et les autres, souvent soumis à des mesures punitives. Ce principe structure encore le programme d'aide sociale : les prestataires avec des contraintes à l'emploi reçoivent un soutien légèrement supérieur, tandis que les autres doivent obligatoirement intégrer des programmes d'employabilité, sans quoi leurs prestations seront diminuées.

Des prestations insuffisantes pour survivre

La mesure du panier de consommation (MPC) représente le strict minimum pour couvrir les besoins de base : logement, alimentation, vêtements et transport. Ce seuil ne garantit même pas une vie décente, mais seulement la survie. Pourtant, en 2024, une personne sans contrainte à l'emploi, recevant de l'aide sociale, ne touchait que 46 % de ce montant. Même le programme de revenu de base, censé offrir une meilleure sécurité financière, plafonne à 87 % de la MPC, bien en deçà de l'objectif initial. En 2017, le gouvernement avait promis de relever ces taux, mais les engagements ont été abandonnés sans plan d'action, condamnant les plus vulnérables à une précarité toujours plus grande.

Plan de lutte contre la pauvreté 2024 : une occasion manquée

Le Plan de lutte contre la pauvreté 2024 aurait pu corriger ces inégalités, mais il déçoit sur toute la ligne. La Loi 112, adoptée en 2002, oblige le gouvernement à déposer un plan tous les quatre ans. Pourtant, après plus d'un an de retard, celui de 2024 prévoit un budget bien inférieur aux précédents : 750 millions de dollars contre 3,9 et 3,7 milliards auparavant.



De plus, 57 % de cette somme finance uniquement deux mesures déjà annoncées — les Alliances pour la solidarité (des ententes territoriales) et le transport adapté. À la différence des plans précédents, qui avaient instauré des mesures majeures comme l'allocation famille, le crédit d'impôt pour la solidarité ou le programme de revenu de base, ce quatrième plan ne contient aucune initiative phare. Le prochain ne devant être présenté qu'en 2030, un vide de plusieurs années s'installe, sans réponse concrète aux enjeux actuels.

L'histoire l'a prouvé : les mouvements sociaux renaissent sans cesse, portés par celles et ceux qui refusent de se résigner.

Une mobilisation nécessaire pour briser l'injustice

Face à ces choix politiques qui perpétuent l'exclusion, seule la mobilisation peut forcer le changement. Aucun droit n'a été accordé sans lutte : le droit de vote des femmes, la réduction du temps de travail, les acquis sociaux ont tous été obtenus par des combats collectifs. L'histoire l'a prouvé : les mouvements sociaux renaissent sans cesse, portés par celles et ceux qui refusent de se résigner.

ANALYSE CRITIQUE DES RÉPONSES GOUVERNEMENTALES À LA CRISE DU LOGEMENT



Véronique Laflamme

Porte-parole, Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Le FRAPRU et d'autres organismes communautaires alertaient déjà sur la situation bien avant que les gouvernements ne reconnaissent officiellement la crise du logement.

La crise du logement découle d'un problème d'abordabilité bien plus que de rareté. Depuis 2018, le loyer moyen a grimpé de 47 % au Québec et de 70 % à Gatineau, rendant le logement inaccessible à de nombreux ménages avant même que l'offre ne se raréfie. La spéculation immobilière et les rénovictions³ ont contraint plusieurs locataires à consacrer une part disproportionnée de leur revenu au loyer ou, pire, à ne plus pouvoir se loger. Le FRAPRU et d'autres organismes communautaires alertaient déjà sur la situation bien avant que les gouvernements ne reconnaissent officiellement la crise.

En 2025, les ménages locataires peinent encore à se loger convenablement. Beaucoup vivent dans des logements trop chers, en mauvais état ou inadaptés à leurs besoins. Le manque de logements sociaux alimente cette crise, un problème dénoncé dès 2016 par l'Organisation des Nations unies (ONU), qui reconnaissait la pénurie de logements sociaux au Québec et au Canada.

Des politiques tardives et insuffisantes

Après vingt ans de soutien au logement social, le gouvernement fédéral a mis fin à son engagement en 1994, entraînant une perte d'environ 85 000 logements sociaux au Québec. Ce n'est qu'en 2017 qu'a été lancée la Stratégie nationale sur le logement, accompagnée d'une enveloppe de 115 milliards de dollars sur dix ans. Pourtant, jusqu'en 2024, aucun fonds fédéral n'avait été spécifiquement consacré au logement social. Les sommes allouées ont plutôt financé des subventions insuffisantes pour freiner la hausse des loyers ou soutenu la construction de logements privés trop coûteux sous prétexte d'abordabilité. En 2024, 4 milliards de dollars ont enfin été réservés au logement sans but lucratif.

Malgré la construction de nouveaux logements ces dernières années, la crise persiste, car ces unités s'avèrent hors de portée pour les locataires à faibles revenus. Pire encore, cet ajout a contribué à faire grimper le loyer moyen.

Au Québec, le gouvernement a tardé à reconnaître l'ampleur du problème. Quelques mesures ont été mises en place, notamment une bonification temporaire de l'allocation-logement, financée en partie par Ottawa, qui n'a fait que compenser la flambée des loyers (+17,5 % au Québec).

En 2023, une réglementation encadrant les locations de courte durée sur des plateformes comme Airbnb a été adoptée, et des services d'aide à la recherche de logement ont vu le jour. En 2024, un moratoire de trois ans sur les évictions ainsi que des protections accrues pour les locataires âgés ont été instaurés. De nouveaux pouvoirs ont été accordés aux villes afin de leur permettre de déroger à la réglementation d'urbanisme et d'accélérer la construction de logements.

Depuis 2018, le gouvernement Legault n'a livré que la moitié des 15 000 logements sociaux prévus à son arrivée, un engagement qu'il avait pourtant promis de réaliser dans son premier mandat. Comme au fédéral, les efforts provinciaux ont misé sur le logement «abordable», dont la définition floue ne garantit aucunement que les ménages les plus vulnérables puissent y accéder.

Une crise toujours bien présente en 2025

Aujourd'hui, plus d'un ménage locataire sur quatre consacre une part excessive de son revenu aux dépenses de logement. En 2021, 373 615 ménages locataires gagnaient un revenu médian de 23 800 \$, et parmi eux, 129 000 consacraient plus de 50 % de leurs revenus au loyer.

Par ailleurs, des lacunes dans les lois compromettent la protection du parc locatif contre la spéculation immobilière et exposent encore les locataires aux évictions abusives. À ce jour, 40 000 ménages à faibles revenus figurent sur la liste d'attente pour une unité de HLM. Aucun programme de résidences étudiantes n'a vu le jour, et le retard s'accumule dans la livraison des rares logements sociaux promis, faute de financement prévisible et stable.

Un virage nécessaire vers le logement social

Pour sortir durablement de la crise du logement et éviter de reproduire les erreurs du passé, des mesures structurantes doivent être mises en place. Cela passe par un renforcement du filet social et une réforme du système du logement qui favoriserait le logement social.

Actuellement, seuls 11 % des logements locatifs sont des logements sociaux, soit environ 169 000 unités, un rempart essentiel contre la crise. Cette proportion demeure insuffisante. Pour répondre aux besoins croissants, la part de logements sociaux devrait atteindre au moins 20 % du parc locatif. Concrètement, cela signifie qu'il faudrait doubler le nombre de logements sociaux au Québec en 15 ans.

Véronique Laflamme est organisatrice communautaire depuis 20 ans dans le domaine du droit au logement, dont 15 au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), dont elle est l'actuelle porte-parole. Son engagement s'étend néanmoins bien au-delà du logement; celle-ci s'intéresse notamment aux enjeux de justice sociale et fiscale. En 2015, elle a d'ailleurs été lauréate du prix Hommage — 40 ans de la Charte des droits et libertés de la personne remis par la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* remis à 40 récipiendaires afin de souligner leur contribution au combat pour l'avancement des droits et libertés au Québec.

³ *Rénoeviction* : Éviction d'un locataire par un locateur en vue d'effectuer des rénovations avec une hausse appréciable du loyer suivant les travaux effectués. (Le Dictionnaire Usito)



PANEL

LES LEÇONS, LES SOLUTIONS, LA GRANDE SOLUTION

Y a-t-il des leçons à tirer des plus récentes crises? Quelles sont les mesures à mettre en place pour réduire la vulnérabilité des consommateurs? International : quels sont les modèles dont nous devrions nous inspirer?

Antoine Genest-Grégoire, professeur adjoint, Département de fiscalité, Université de Sherbrooke et chercheur, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, École de gestion, Université de Sherbrooke

Maude Pugliese, professeure agrégée, Institut national de la recherche scientifique (INRS) et titulaire, Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine

Julia Posca, chercheuse, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Geoffroy Boucher, économiste, Observatoire québécois des inégalités

MODULER DES PROGRAMMES EN TEMPS DE CRISE ET REPENSER LA MARCHANDISATION DU LOGEMENT



Antoine Genest-Grégoire

Professeur adjoint, Département de fiscalité, Université de Sherbrooke et chercheur, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, École de gestion, Université de Sherbrooke

Les travaux d'Antoine Genest-Grégoire portent sur les effets distributifs de la politique fiscale ainsi que sur la perception qu'en ont les citoyens. Ceux-ci ont été publiés dans le *National Tax Journal*, la Revue fiscale canadienne et *Canadian Public Policy*. Titulaire d'un doctorat de l'Université Carleton, il est professeur adjoint au Département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke

La pandémie a mis en lumière les limites des programmes gouvernementaux existants, notamment leur rigidité et l'absence de données à jour, ce qui a mené à la création en urgence de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Pour éviter d'avoir à recourir à ce type de solution temporaire à l'avenir, il serait pertinent d'assouplir certains des programmes actuels. Le crédit pour la TPS, par exemple, pourrait être élargi et ajusté en fonction des besoins propres à certaines régions, groupes de la population ou secteurs économiques.

Déjà pendant la COVID, des mesures comme l'allocation canadienne pour enfants (ACE) et les prestations de vieillesse ont été bonifiées, ce qui a permis de réagir rapidement à la chute soudaine des revenus et à la précarité vécue par de nombreuses familles. Le « montant pour l'épicerie » en est un bon exemple puisqu'il ne s'agissait en fait que d'une bonification du crédit pour la TPS. Celui-ci pourrait donc jouer un rôle encore plus stratégique lors d'interventions futures.

Par ailleurs, en matière de logement, la marchandisation des propriétés contribue à la crise de l'abordabilité et de l'accessibilité. En traitant l'immobilier uniquement comme un produit d'investissement soumis aux lois du marché, cela favorise la spéculation et la recherche de profit. Cette dynamique accentue la crise du logement : les loyers augmentent, les logements abordables se raréfient et l'accès à un toit devient de plus en plus difficile pour les ménages à faibles ou moyens revenus.

Des solutions concrètes existent pourtant, comme par exemple, revoir certains incitatifs fiscaux qui profitent surtout aux gros investisseurs, et renforcer le développement de logements sociaux et de coopératives d'habitation qui assurent des loyers stables et équitables.

La détresse vécue par les personnes échappe souvent aux statistiques. Réduire la crise du logement au pourcentage du revenu consacré au loyer masque une réalité plus complexe. Aujourd'hui, de nombreux jeunes demeurent chez leurs parents plus longtemps, tandis que certaines personnes restent dans un couple malheureux, voire dans un contexte de violence, faute de ressources suffisantes pour accéder à un logement.

C'est pourquoi, au-delà de la création essentielle d'un registre des loyers, des mesures s'imposent pour encadrer davantage le marché, identifier les hausses abusives et mener des enquêtes plus approfondies sur le coût réel de la crise du logement en matière de choix de vie, de santé mentale et de sécurité.

LUTTER CONTRE L'ENDETTEMENT ET RÉFORMER LE SYSTÈME DE CRÉDIT



Maude Pugliese

Professeure agrégée, Institut national de la recherche scientifique (INRS) et titulaire, Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine

Il est difficile de considérer certaines mesures d'aide financière mises en place après la pandémie comme réellement efficaces, notamment l'envoi généralisé de chèques, y compris à des personnes qui n'en avaient pas réellement besoin. Une fois additionnés, ces montants représentent des sommes considérables : des ressources qui auraient pu être investies autrement, par exemple dans le développement de logements sociaux.

Durant la pandémie, de nombreuses personnes se sont tournées vers le crédit pour faire face à l'urgence. En 2022, près de 30 % des personnes endettées déclaraient l'être devenues pour répondre à une situation critique : perte d'emploi, maladie ou revenus insuffisants. Pour beaucoup aujourd'hui, le crédit ne représente plus un choix, mais une nécessité non seulement pour faire face aux imprévus, mais aussi pour boucler les fins de mois.

Le problème, c'est que ces emprunts se font souvent à des taux d'intérêt très élevés, voire abusifs. Les gens se retrouvent alors piégés dans une spirale d'endettement difficile à briser. À cela s'ajoutent la honte et la culpabilité, qui incitent plusieurs à s'isoler, à ne pas demander d'aide, ce qui ne fait qu'empirer leur situation. Ce recours au crédit ne devrait absolument pas être stigmatisé, car il reflète surtout une faille dans notre filet de sécurité sociale. Ce sont, au fond, des dynamiques de domination financière, et il est frappant de constater à quel point les gouvernements ont tardé à réagir ou n'ont tout simplement pas mis en place de mesures adéquates pour protéger les gens vulnérables tant durant la pandémie qu'aujourd'hui.

Par ailleurs, dans le domaine du crédit, les gouvernements laissent trop souvent le champ libre aux institutions financières, sans véritable régulation. Pourquoi ne pas mieux encadrer ? Une telle réforme permettrait non seulement de limiter la dépendance au crédit, mais aussi de renforcer la stabilité financière des ménages. Pourquoi ne pas humaniser les services de crédit en créant par exemple des entreprises d'économie sociale qui offriraient des prêts responsables, équitables et à faible coût ?

Il faut également se pencher sur l'usage croissant de la cote de crédit dans les milieux de l'emploi et du logement. Accorder une valeur quasi morale à l'historique financier des individus accentue les inégalités et pénalise injustement celles et ceux déjà en situation de précarité.



Outre ses fonctions de professeure agrégée à l'INRS, **Maude Pugliese** dirige également le Partenariat de recherche Familles en mouvance, ainsi que l'Observatoire des réalités familiales du Québec. Ses travaux actuels abordent la transmission intergénérationnelle du patrimoine, les dynamiques d'endettement et l'épargne au prisme du genre et de la situation familiale. Elle est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine.

Il faut aussi souligner un paradoxe important : une partie de la classe moyenne a vu sa situation financière s'améliorer, notamment grâce à la hausse de la valeur des propriétés. Une certaine prudence demeure nécessaire : s'enrichir par la propriété implique souvent des niveaux d'endettement très élevés, parfois sur 30 ans. Plusieurs ménages doivent composer avec des prêts à taux variable fermés, les exposant à des risques financiers majeurs en cas de hausse des taux.

De plus, au Canada et au Québec, la sécurité financière repose en bonne partie sur l'épargne privée et les régimes de pension d'employeurs, qui sont de moins en moins accessibles. Ce lien étroit entre la valeur des maisons et la sécurité financière à la retraite crée une pression immense sur le marché immobilier. Pour désamorcer cette dynamique spéculative, il faudrait bonifier largement notre système public de pension de retraite et de vieillesse et repenser notre rapport à l'immobilier.

RÉDUIRE L'ENDETTEMENT PRIVÉ ET INVESTIR DANS LE LOGEMENT ÉQUITABLE



Julia Posca

Chercheuse, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Julia Posca est chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) depuis 2011. Ses travaux portent sur les inégalités socioéconomiques, l'endettement des ménages, les transformations du travail, le marché de l'emploi et la situation du logement au Québec. Son plus récent essai, *Travailler moins ne suffit pas*, est paru chez Écosociété en 2023. Elle est détentriche d'une maîtrise en sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

Au début de la pandémie, les vastes programmes d'aide ont provoqué une hausse du taux d'épargne. Les dépenses ayant chuté (confinement oblige), plusieurs ménages ont réussi à mettre de l'argent de côté. Pendant un court moment, certains indicateurs ont même signalé une baisse des taux de pauvreté.

Cette situation illustre bien la relation souvent inversée entre l'endettement public et privé. Lorsque l'État emprunte pour soutenir la population, les ménages dépendent moins du crédit. À l'inverse, les politiques d'austérité forcent les individus à absorber seuls le coût de la vie, souvent en s'endettant.

Aujourd'hui, les appels à la rigueur budgétaire se multiplient : réduction des déficits, coupes dans les dépenses. En pratique, ces choix transfèrent le fardeau financier sur les épaules des personnes. Ce glissement n'est pas anodin : une économie trop appuyée sur l'endettement des ménages devient plus vulnérable face aux chocs économiques.

Du côté du logement, les discours misent encore sur la quantité : construire plus, sans se soucier que les loyers soient abordables. Au niveau fédéral, les politiques continuent de promouvoir l'accès à la propriété comme l'une des réponses principales à la crise du logement. Or, se loger ne signifie pas nécessairement devenir propriétaire. Il s'agit d'accéder à un logement adéquat et en fonction de ses capacités financières.

À Vienne, par exemple, une politique ambitieuse de logements publics a vu le jour il y a près d'un siècle. Aujourd'hui, environ 60 % de la population vit dans des logements à but non lucratif, administrés par des organismes tenus de réinvestir dans la construction de nouveaux logements et de limiter les hausses de loyers. On parle ici de 400 000 logements publics.

Ce modèle, bien que perfectible, démontre qu'avec de la volonté politique, un marché locatif stable et abordable peut prendre forme, à l'écart des logiques spéculatives. Les effets s'inscrivent dans la durée : en réduisant la proportion du revenu consacrée au logement, on diminue la précarité, on renforce la résilience économique, et on encourage une plus grande justice sociale.

Est-il utile de rappeler que se loger représente un besoin fondamental, une condition essentielle à la dignité humaine ?

AGIR SUR LA DISTRIBUTION DES REVENUS ET PROTÉGER LE FILET SOCIAL



Geoffroy Boucher

Économiste, Observatoire québécois des inégalités

La PCU a comblé un vide, faute d'un régime d'assurance-emploi capable de jouer son rôle de stabilisateur macroéconomique en période de crise. En situation de choc économique, un État doit soutenir le revenu de la population pour éviter un effondrement de la consommation. Sans intervention, la baisse de revenu se traduit rapidement en baisse de dépenses, puis en ralentissement économique.

Or, notre système d'assurance-emploi protégeait peu de personnes, proposait des prestations trop faibles et fonctionnait trop lentement pour répondre à l'urgence. Le gouvernement du Canada a donc dû concevoir un nouveau programme en une semaine. Ce fut un exercice intense, mais l'État a distribué rapidement une aide à près de huit millions de personnes. Cette opération a suscité des critiques, mais la PCU a permis de stabiliser l'économie et l'effondrement attendu n'a pas eu lieu. Mieux encore, le soutien financier a même dépassé les pertes de revenus pour plusieurs, entraînant une baisse marquée du taux de pauvreté entre 2019 et 2020 — un recul de près de 50 % selon la mesure de la MPC.

Cette période nous enseigne une chose essentielle : les gouvernements disposent de leviers puissants pour agir sur la distribution des revenus dans la société lorsqu'ils en font une priorité. Le salaire minimum, les crédits d'impôt, les prestations familiales, les régimes de retraite publics, ou l'assistance sociale peuvent à la fois soutenir les revenus et alléger les dépenses.

En temps de crise, le contrôle des prix représente un autre outil à envisager. Historiquement utilisé pendant la Seconde Guerre mondiale, il est revenu dans le débat public lors de la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine. Des pays ont plafonné les prix du gaz, de l'électricité, du chauffage. Des analyses économiques ont souligné l'efficacité de cette approche pour contenir l'inflation.

Dans le paysage socioéconomique actuel, une ligne de fracture nette sépare les propriétaires des locataires. Depuis 50 ans, les premiers ont vu leur situation financière s'améliorer, tandis que celle des locataires a connu une détérioration marquée. Une étude récente montre que les propriétaires possèdent un meilleur état de santé global que les locataires, autant sur le plan physique que mental.



Geoffroy Boucher est titulaire d'un baccalauréat intégré en économie et politique de l'Université Laval et d'une maîtrise en économie et politiques sociales de la *London School of Economics*. Diplômé du Programme avancé pour les analystes de politiques du gouvernement du Canada, Geoffroy a d'abord œuvré au sein des fonctions publiques québécoise et canadienne. À titre d'économiste principal au ministère des Finances du Canada, il a contribué au développement de politiques publiques majeures, tel que les prestations de soutien aux particuliers pendant la pandémie de COVID-19 (PCU, PCRE, AE), le plan pan-canadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et le chantier de modernisation du programme d'assurance-emploi. Il œuvre aujourd'hui à l'Observatoire québécois des inégalités afin de sensibiliser les décideurs aux enjeux découlant des inégalités sociales et économiques.

La qualité des logements explique une partie de cette différence. L'autre facteur repose sur la santé mentale : l'insécurité résidentielle provoque un stress constant, qui alimente à long terme des problèmes de santé importants.

Le logement soulève donc des enjeux de santé publique, de justice sociale et de stabilité économique. Pour répondre à cette réalité, il faudrait réduire le poids de la logique spéculative dans le marché locatif. Des mesures concrètes peuvent aider à « définanciariser » le logement, comme élargir la part du parc locatif hors marché pour protéger l'abordabilité.

La question suivante a été récemment abordée dans un grand média québécois : avons-nous les moyens de conserver notre filet social ? La question ne devrait-elle pas plutôt être : avons-nous les moyens, comme société de ne pas le protéger ?



REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet événement. Un merci tout particulier à Pierre Craig, notre animateur, qui s’est investi avec passion dans son rôle et a su mettre en lumière les enjeux et la mission de notre regroupement avec rigueur et engagement.

Un merci chaleureux à nos partenaires, notamment la Fondation Chagnon, Prospérité Canada, l’Office de la protection du consommateur (OPC), l’Autorité des marchés financiers (AMF) et l’Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) ainsi que les nombreux organismes communautaires présents aujourd’hui. Votre soutien et votre implication auront été essentiels à la réussite de cette journée. Un grand merci au comité scientifique, qui a élaboré une programmation de qualité, ainsi qu’à Nicolas Thibault, coordonnateur du symposium et du projet de recherche dont vous avez eu un aperçu aujourd’hui et qui sera publié dans les prochains mois.

Nous remercions aussi très chaleureusement l’équipe pour l’organisation, en particulier Josée Massicotte, dont l’efficacité et la polyvalence ont été précieuses

à chaque étape. Enfin, un immense merci à nos partenaires financiers, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et le Bureau de la consommation, pour leur soutien indéfectible.

Un événement porteur de solutions

Nous espérons que cette journée vous a apporté des réflexions stimulantes et a soulevé des perspectives enrichissantes. Certes, tous les constats ne sont pas optimistes, mais il s’avère important de retenir que des solutions existent. Ce symposium nous rappelle que, face aux défis, le dialogue et la collaboration sont essentiels. La diversité des expertises réunies aujourd’hui — chercheurs, acteurs du terrain, représentants gouvernementaux et communautaires — prouve que le brassage d’idées représente une force et un levier d’action essentiels pour relever ensemble les défis de notre société.

Maxime Dorais, codirecteur général
Sophie Roussin, codirectrice générale
 Union des consommateurs

